



FFvolley

COMMISSION FEDERALE VOLLEY ASSIS
PROCES-VERBAL N°3 DU 15 Avril 2023

SAISON 2022/2023

Présents :

Isabelle COLLOT, Présidente

Chrystel BERNOU, Flore PERARD, Sarah ARISS, Laurent DANIEL, Quentin DOLO, Jean-François RYELANDT

Invités :

Dominique DUVIVIER, Florian FOULQUIER, Jocelyn TRUCHET, Sylvanie LOGELLO.

Absents excusés :

Maxime CHOUETTE, Olivier LEGRAND, Philippe DAUCHEL, Isaline SAGER-WEIDER

ORDRE DU JOUR

- Bilan compétitions nationales volley assis (championnat, challenge, coupe de France)
- Préparation saison 2023-2024
- Développement
- Classification (recrutement, organisation, recensement, compétitions)
- Mise en place de groupes de travail
- Regroupements et échéances internationales des EDF
- Divers

1) Bilan saison 2022-2023 :

Championnat de France Volley Assis 2022 – 2023 :

Un Championnat de France en 6x6 a été organisé pour la première fois de son histoire pour la saison 2022-2023 avec :

- 6 journées de championnats,
- 3 lieux différents sur chaque journée,
- 9 équipes engagées,
- 72 matchs de programmés,
- 16 matchs par équipe,
- 3 matchs maximum par équipe et par journée,
- 1 titre de Champion de France délivré.

Le Champion de France 2022-2023 sera qualifié à la Champions Cup 2023-2024 (compétition ParaVolley Europe non mixte dont l'une des conditions est la présence de 3 VS1 sur le terrain).

Challenge France Volley Assis 2022 – 2023 :

L'objectif du Challenge est le développement et la découverte de la discipline et non la performance.

Le Challenge France 2022-2023 a été remanié par rapport à la saison précédente car mise en place du championnat.

- 6 étapes (6 lieux) + 1 Finale
- 18 clubs engagés
- 8 équipes ont participé à plus de la moitié des étapes du Challenge

Finales les 10 et 11 juin 2023 à Aubenas avec 12 équipes. Dans le cas où l'une des 12 premières équipes ne souhaite pas participer, la CFVA fera appel aux clubs classés au-delà de la 12e place. Les communications auront lieu par mail avec réponse par mail sous 8 jours.

La CFVA doit être le garant du bon déroulement des étapes du Challenge en tant qu'outils de développement et non de compétition. Cela peut notamment passer par la présence des membres de la CFVA sur les étapes du Challenge.

Afin d'utiliser au mieux l'aspect de développement de la discipline avec le Challenge, la CFVA va consulter l'ensemble des clubs fédéraux afin de connaître leur intérêt pour une organisation sportive répartie de façon plus régionale ou inter-régionale.

Coupe de France 2023 :

La coupe de France doit avoir lieu le weekend du 27-28-29 mai 2023 à Poitiers.

Les inscriptions ont lieu jusqu'au 1er mai et une relance sera faite.

2) Préparation saison 2023-2024

Challenge

Pour la saison 2023-2024, il est envisagé de :

- Faire évoluer le RPE afin que cette compétition reste un outil de développement notamment auprès des clubs qui n'ont pas de section volley assis et sont en pleine découverte,
- Revoir la dénomination « Challenge France »,
- Régionaliser les lieux de rencontres (avec des plateaux et une journée nationale par exemple),
- Remise en place de bonus de participation.

Les dates des journées de Challenge 2023-2024 seront calquées sur les dates des coupes de France de volley-ball.

Droits d'inscription au Challenge : 50 euros

Championnat

Pour la saison 2023-2024, il est envisagé de :

- Insister sur le respect de la procédure de classification des joueur(se)s et la composition des GSA,
- Arbitres désignés par la CRA (avec un représentant de la CFVA pour avoir une désignation d'arbitres formés volley assis) avec rémunération sur le modèle des coupes de France Jeunes pour la valoriser,
- Marqueurs désignés par le club recevant,
- Privilégier l'organisation du dimanche avec des horaires de début à 11h avec 40 minutes entre chaque match.

Le Championnat de France Volley Assis n'était pas amendable pour la saison 2022-2023, car cela aurait pu engendrer un manque de prise au sérieux de la compétition.

Il faut rester dans la même culture que les autres compétitions et mettre en place des amendes dans certains cas :

- Absence d'un GSA, des indemnités kilométriques versées au GSA se déplaçant par le GSA absent,
- Non présentation de licence,
- Modification de salle,
- Feuille de composition d'équipe non présentée,
- Résultats non communiqués sur internet,
- Absence de joueur(se)s classifié(e)s sur le terrain,
- Absence de responsable de salle.

La CFVA va transmettre les propositions d'intégration du volley assis dans le règlement financier au CA de la FFVolley.

Droits d'inscription au championnat par équipe : 150 euros d'inscription sans les frais d'arbitrage (identique à la coupe de France Jeunes en 2022-2023 : 25 euros par arbitre et par journée de championnat + 12 euros pour la table de marque).

Les dates d'engagement et des journées du Championnat de 2023-2024 seront calquées sur les dates des autres championnats nationaux.

Dates prévisionnelles disponibles à ce jour pour l'organisation du Championnat 2023-2024 :

- *Weekend du 16 et 17 septembre 2023*
- *Weekend du 30 septembre à 1er octobre 2023*
- *Weekend du 20-22 octobre 2023*
- *Weekend du 24-26 novembre 2023*

Coupe de France

Pour la saison 2023-2024, la CFVA va mener une réflexion afin d'évaluer la possibilité d'organiser distinctement une coupe de France Féminine et Masculine.

3) Développement

DAF

Intégration volley assis et volley sourd au DAF avec modification d'item au niveau fédéral :

TABLEAU DES UNITÉS DE FORMATION SENIORS

Collectif	Unités de Formation (UF)	Maximum d'UF cumulables
3) Section Volley Assis : 0,5 UF par tranche de 6 licences compétition extension para-volley assis	0,5 UF	1,5 UF
9) Engagement d'un collectif dans une compétition Para-Volley : - Volley Assis : Challenge France 4x4 <u>ou</u> Championnat National 6x6 <u>ou</u> Coupe de France 6x6 - Volley Sourd : Championnat de France 6x6 <u>ou</u> Coupe de France 6x6 et 4x4 <u>ou</u> Coupe de France Beach Volley Le GSA doit avoir un minimum de 8 licences compétition extension para-volley assis ou sourd par collectif engagé	0,5 UF	1,5 UF

Des points de formation accessibles pouvant attirer des clubs à développer les sections assis.

ARBITRAGE

Mars 2023 : 20 arbitres non issus du volley assis ont participé à la formation (ce qui a entraîné un peu de stress au début mais qui s'est atténué au fil de la journée).

Le jeu rapide et la bonne ambiance peut laisser entrevoir l'arrivée de nouveaux arbitres.

Les arbitres du championnat volley assis 2023-2024 seront soit désignés par la CRA locale soit par la CFVA (en cours de réflexion).

FORMATIONS

Pour 2022-2023

14 candidats Educateur Volley Assis Niveau 1 : 9 BPJEPS et 10 DRE 2 (dont 5 à Sablé-sur-Sarthe sur la session de février accolée au DEJEPS et 5 à Vichy sur la session accolée au DEJEPS début avril).

14 candidats Entraîneur Volley Assis Niveau 2 sur le stage du 14 au 16 avril au CREPS de Vichy: 8 DEJEPS et 6 DNE 2

Pour mailler le territoire, il y a lieu de coupler développement de sites de pratique et formation d'entraîneur de proximité. Les ligues devraient être les opérateurs pour la mise en œuvre de cette formation de premier niveau car la mise en place des modules du DRE2 sont en principe à l'initiative des ligues. La fédération va proposer les services de formateurs nationaux pour aider leur mise en place en région

De la même manière, la CFVA observe un manque de ressources sur le net accessibles facilement à l'instar du volley-ball.

Les documents fiches pratiques de WPV (VolleySLIDE) seront partagés sur le site internet de la FFvolley et certainement d'autres vidéos fédérales

PLANIFICATION D' ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

Répondre aux sollicitations des différentes structures : Clubs, Lycées, Collectivités Territoriales, PARIS 2024, Grandes Ecoles, CPSF.

En termes de présentation et d'initiation de la discipline volley assis, par l'intermédiaire principalement du chargé de mission en VA (Quentin Dolo) et des membres des EDF (athlètes et staff).

4) Classification

Depuis 2018 :

Une ébauche de code de classification nationale est en cours afin de se rapprocher au plus près de la classification internationale.

Une ébauche du code en parallèle du challenge avec une classification mixte (homme/femme).

Au début, essentiellement des joueurs et joueuses en EDF ont pu être classifiés, à l'aide d'un formulaire et d'une vérification en présentielle.

Challenge 4x4 différentes déficiences éligibles dont la déficience intellectuelle

2021-2022 :

2 classificateurs nationaux certifiés WPV.

Challenge 4x4 et premiers tournois en 6x6 (retrait de l'éligibilité de la déficience intellectuelle pour les compétitions en 6x6) qui prévoyaient 2 joueurs classifiés en permanence sur le terrain.

2022-2023 :

Challenge 4x4 avec 1 joueur classifié en permanence sur le terrain

Championnat 6x6 avec 2 joueurs classifiés en permanence sur le terrain

Coupe de France 6x6 avec 1 joueur classifié en permanence sur le terrain

Séminaire de classification avec 12 participants la première année et en visio l'année suivante. Pour la saison 2022-2023, pas de séminaire car pas d'inscrit.

Aujourd'hui, depuis la mise en place de la classification, il y a eu **105 joueurs éligibles à la classification** pour **117 demandes** (VS1 et VS2).

Modalité de classification :

- Formulaire avec échanges de mails (exemple : amputation)
- Formulaire avec appel visio (exemple : perte musculaire)
- Examen clinique en stage équipe de France
- Classification avec examen clinique en cabinet libéral

Objectifs :

- Avoir un code classification découlant de celui du CPSF (qui découle également de celui de WPV) à mettre en place au niveau national et avec des visites en présentielle,
- Recruter un troisième classificateur (médecin ou kiné...) : faire un appel au talent via un questionnaire avec une description du poste de classificateur.

Une annexe concernant la classification est jointe à ce PV.

5) Fonctionnement de la Commission

Plus de structure :

- Planifier les réunions sur l'année, avec des réunions complètes de la CFVA tous les deux mois et une réunion en présentiel 1 fois par an minimum,
- Avoir l'ordre du jour des réunions et les absences au moins 15 jours à l'avance avec envoi d'un rapport avec le point de l'ordre du jour qui les concerne (notamment à la suite du réunion des groupes de travail qui auront lieu entre les réunions),
- L'ensemble des documents concernant la réunion doivent être enregistrés en amont dans le dossier correspondant à la date de réunion de la commission,
- Revoir l'architecture de teams et les différents dossiers et canaux existants ainsi que les membres de la CFVA présents sur Teams.
- Réorganisation des groupes de travail et des présences nécessaires sur le groupe Teams de la CFVA.

6) Mise en place des Groupes de Fonctionnement et de Travail :

Chaque membre s'investit dans la CFVA dans son domaine de compétences, et dans les groupes de travail.

A l'heure actuelle, il y a :

GROUPES DE FONCTIONNEMENT :

- Championnat 6x6 : Quentin, Laurent, Philippe et Flore
- Challenge 4x4 : Olivier, Jean-François et Quentin
- Coupe de France 6x6 : Olivier, Laurent, Quentin, Maxime et Flore
- Communication : Isabelle

GROUPES DE TRAVAIL :

- DAF : Chrystel, Dominique, Philippe, Jean-François et Quentin
- Labels : Chrystel, Laurent et Quentin
- Prothésistes et orthoprothésistes : Sarah, Jocelyn, Maxime et Quentin
- Classification : Sarah, Antoine et Quentin
- Open ou Tournoi de France (modèle de celui de Prague) : Isabelle, Dominique, Chrystel, Philippe, Sylvanie et Quentin

Pour la saison 2023-2024, il sera possible de modifier la composition des membres de chaque groupe de travail ou d'intégrer de nouveaux membres. Il sera également possible de créer de nouveaux groupes de travail et en clôturer certains.

7) Divers :

Mise à jour du site internet :

- Remplacer la section sportive par un lien qui redirige sur le site de la FFVolley
- Simplifier et restructurer : mise en place d'un groupe de travail
- Maxime – responsable de la mise à jour mensuelle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Isabelle COLLOT

Présidente de séance

Flore PERARD

Secrétaire de Séance

Annexe : Compte-rendu de l'activité de classification nationale en volley assis